



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUIERY
162, chemin des Prés, C.P. 12
SAINT-MARC-DE-FIGUIERY (QUÉBEC), J0Y 1J0
819-732-8501

reception@saint-marc-de-figuiery.org
municipalite@saint-marc-de-figuiery.org

Les matières à proscrire dans votre fosse septique

Afin d'assurer que vos installations septiques soient efficaces, nous vous proposons une liste des différentes substances qu'il faut proscrire de jeter dans les toilettes.

D'une part, certaines substances peuvent modifier et ralentir grandement l'activité bactérienne dans votre fosse septique. C'est pourquoi il vous est demandé d'éviter de jeter ces substances dans la cuvette, surtout que pour la plupart d'entre elles, elles doivent être amenées à l'écocentre pour un traitement ultérieur.

D'autre part, vous retrouverez des matières plutôt difficiles à dégrader par les bactéries présentes dans vos installations septiques. Ces résidus difficiles à dégrader ont tendance à s'agglutiner et former des amas qui peuvent bloquer, voir boucher, vos installations septiques et même le camion de vidange. C'est pourquoi nous vous demandons d'éviter de disposer de ces matières dans votre toilette.

- ❖ *Désinfectant en grande quantité*
Exemple : eau de javel
- ❖ *Eaux de lavage des adoucisseurs d'eau*
- ❖ *Huiles à moteur*
- ❖ *Médicaments périmés*
- ❖ *Produits chimiques pour déblocage de plomberie*
- ❖ *Solvants et peintures*

Note la plupart des produits sont acceptés gratuitement aux écocentres.

Substances difficiles à dégrader

- ❖ *Cendres*
- ❖ *Cheveux*
- ❖ *Condoms*
- ❖ *Couches de bébé*
- ❖ *Huiles et graisses de cuisson*
- ❖ *Litière pour animaux*
- ❖ *Matières organiques en grande quantité*
- ❖ *Matières plastiques*
- ❖ *Mégots de cigarettes*
- ❖ *Papier-mouchoirs, essuie-tout*
- ❖ *Produits de nettoyage*
- ❖ *Serviettes humides de nettoyage*
- ❖ *Serviettes hygiéniques, tampons*

À quelle fréquence vider sa fosse septique ?

Selon le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22

**installation régulière
au 2 ans**

**installation saisonnière
au 4 ans**

De cette façon, vous pourrez éviter tout débordement, tout type de bris ou autres problèmes relatifs à l'utilisation d'une fosse septique !

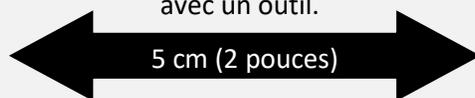
La municipalité expédie aux résidents une lettre au printemps, en prévision de la vidange pour la saison estivale.



Trucs et astuces

lors de la visite des vidangeurs :

Dégagez les deux couvercles de votre fosse, au moins deux jours à l'avance de la date établie. Recommandé de dégager d'au minimum 5 cm (2 pouces) autour des couvercles de la fosse ainsi qu'une la profondeur suffisante (épaisseur du couvercle) pour que le vidangeur soit en mesure d'y accéder manuellement ou avec un outil.



Indiquez clairement l'endroit de la fosse avec un petit fanion, par exemple.



Assurez-vous qu'aucune obstruction ne se situe près de la fosse et des couvercles. (Par exemple : mobilier de jardin, jouets, etc.)



Assurez-vous que votre fosse est accessible et sécuritaire pour les vidangeurs. Par exemple, ouvrir ou déverrouiller la clôture, attacher les animaux de compagnie, etc.



Afin d'accélérer le processus, mettez votre numéro civique en évidence! Clairsemez les branches d'arbres qui pourraient cacher votre numéro civique, par exemple.

55

Libérez votre entrée domiciliaire de tout véhicule ou autre, afin que le vidangeur puisse accéder facilement à votre propriété.



Portez attention aux objets qui pourraient tomber dans votre toilette (par exemple : jouets d'enfants, dentiers, bijoux, etc.) et qui pourraient endommager votre installation septique et le camion de vidange.



Avissez, en personne ou par téléphone, la municipalité des endroits où vous ne voulez pas que le camion passe. Cela facilitera le travail des vidangeurs.



Pour éviter les refoulements de vos installations septiques, il vous est recommandé de nettoyer annuellement le préfiltre de votre fosse septique. Ce faisant, vous évitez les risques de création de «bouchons» à l'entrée du filtre.



Contactez votre fabricant de fosses septiques, afin de connaître les spécificités applicables lors de vidange de votre fosse.